
Les rituels du mariage paysan sur la Côte-de-Beaupré et dans la Beauce¹

Anne-Marie Desdouits, professeure
Département d'histoire
Université Laval

La problématique d'ensemble de cette recherche ayant été exposée par Gérard Bouchard, je ne la présenterai pas de nouveau. Je voudrais par contre situer mes recherches à l'intérieur de cette problématique et faire part de ce qui se dégage de l'analyse d'entrevues réalisées sur la Côte-de-Beaupré et dans la Beauce². Les pratiques coutumières prises à témoin sont celles qui sont liées au mariage, et parmi les personnes interviewées n'ont été pris en compte que les conjoints, fils et filles d'agriculteurs, ayant contracté mariage soit tous les deux dans une des paroisses de la Côte-de-Beaupré, ou tous les deux dans une paroisse de la Beauce, et ce dans les années 1920 et au cours de la décennie suivante. Les données utilisées renvoient donc toutes au monde paysan d'avant la Seconde Guerre mondiale.

La première étape de cette recherche – et c'est l'objet du présent article – se propose de mettre en évidence l'enchaînement des séquences rituelles, la codification des gestes et des paroles, la symbo-

-
1. J'ai bénéficié des conseils critiques de Gérard Bouchard et de René Hardy qui ont accepté de relire ce texte.
 2. Je tiens à souligner la collaboration des étudiantes qui ont participé à cette recherche, Marie-France Saint-Laurent et Éline Bouchard, lesquelles ont notamment effectué les entrevues.

lique des comportements et des objets, afin de voir s'il se dégage un ou des modèles³ auxquels se conformerait, dans la pratique, la population de la Côte-de-Beaupré, d'une part, et de la Beauce, d'autre part. Si le bilan actuel des recherches ne permet pas encore de mesurer l'état respectif de ritualisation de chacune de ces régions et de vérifier s'il se dégage des traits culturels particuliers suffisamment révélateurs pour que l'on puisse parler de modèle proprement régional, il est du moins déjà possible de déceler des écarts de comportement entre ces deux collectivités. En outre, ces résultats sont également suffisamment significatifs pour que l'on puisse d'ores et déjà commencer à établir des éléments de comparaison avec les pratiques rituelles liées aux mariages traditionnels en France⁴.

Je tiens à rappeler qu'il ne s'agit ici que de premiers résultats et qu'il faut donc rester très prudent quant à l'interprétation qu'on en fait. Ces premières conclusions demandent à être vérifiées par de nouvelles entrevues dans chacune des deux régions, lesquelles permettront de confirmer ou d'infirmer certaines données qui pour le moment sont encore trop peu significatives.

Le mariage est un événement autant social que familial, et s'il concerne directement les deux jeunes et la parenté, il touche néanmoins la paroisse, particulièrement la communauté des jeunes, puisque tout mariage soustrait le nouveau couple de ce groupe d'âge pour l'introduire dans celui des adultes et réduit par là même le choix des futurs partenaires. J'examinerai donc successivement les rituels qui concernent plus directement le couple amoureux, puis les pratiques où intervient davantage la parenté qui prend en charge le déroulement de la noce et ses préparatifs, celles enfin qui sont interventions de la communauté paroissiale, manifestations de la jeunesse envers les deux jeunes, ou échanges qui s'établissent tout autant entre elle et les deux groupes familiaux qu'avec le nouveau couple, et qui ne sont

3. Si les modèles ne renvoient pas à des mariages traditionnels des XVII^e et XVIII^e siècles, ce sont du moins, étant donné l'âge et l'origine des témoins, ceux qui sont susceptibles de s'en rapprocher le plus.

4. On peut consulter en particulier Martine Segalen (1981) et Arnold Van Gennep (1943-1958).

pas sans rappeler le schéma des dons et des contre-dons présenté par Marcel Mauss (1973) dans son étude sur le don.

RITES ET COUPLES AMOUREUX

La formation du couple

Qu'il s'agisse de la paroisse ou du rang, tout le monde se connaît et, pour beaucoup de jeunes, c'est bien souvent depuis l'école. De plus, les relations de voisinage tiennent une place importante dans la vie sociale; aussi peut-on s'attendre à une endogamie paroissiale assez importante. À défaut d'une étude qui porterait plus précisément sur l'origine du conjoint, les entrevues nous fournissent malgré tout des indications intéressantes. Les Beucerons semblent choisir leur partenaire en priorité dans leur paroisse: sur les seize couples que nous avons rencontrés, seulement trois personnes ont choisi leur conjoint dans une paroisse voisine, et six des mariages intraparoissiaux sont l'aboutissement de relations de voisinage (et dans trois cas, les conjoints se connaissaient depuis l'enfance). Il est aussi intéressant de noter que, bien que sept des jeunes filles travaillent – ou comme institutrice dans une école de rang (quatre d'entre elles) ou comme employée dans une manufacture au village même –, pas un seul des seize mariages ne découle d'une rencontre sur le lieu de travail. Même le jeune homme qui travaille au loin, dans une manufacture aux États-Unis, revient prendre femme dans sa paroisse et y reste.

Il est par contre beaucoup plus malaisé de considérer comme significatifs les résultats provisoires de la Côte-de-Beaupré: le respect des critères établis pour la sélection des informateurs rend le choix de ces derniers difficile. La femme, en effet, est assez souvent originaire d'une paroisse qui, bien que proche, n'en est pas pour autant située sur la côte – Saint-Féréol, Saint-Tite –, ou bien les parents de l'un des deux conjoints n'étaient pas établis dans une ferme. Il semblerait toutefois que l'endogamie, même régionale et à plus forte raison paroissiale, y soit moins forte que dans la Beauce. La paroisse ni même les paroisses de la côte ne seraient donc le seul bassin où s'opérerait, en priorité, le choix des conjoints, et il existerait une corrélation entre le travail de la jeune fille – souvent placée à Sainte-

Anne-de-Beaupré, dans une maison particulière ou dans un hôtel – et son mariage avec un partenaire originaire d'une des paroisses de la côte où ils se fixeraient après leur union.

Le choix d'un partenaire est d'autant plus aisé que garçons et filles peuvent librement se rencontrer. Or, dans la Beauce comme sur la Côte-de-Beaupré, ces occasions de rencontre ne sont pas si nombreuses; on se voit, on s'observe, mais on ne se rencontre pas en dehors de certaines circonstances qui permettent un contrôle, sinon de la paroisse, du moins de la parenté.

À la sortie des offices religieux, grands-messes ou vêpres, garçons et filles peuvent converser devant l'église sous l'œil relativement discret mais attentif de la communauté paroissiale. Dans certains villages, avant ou après la messe, le magasin général joue le même rôle: « Il n'y avait pas d'autres salles pour se rencontrer; c'était la réunion des jeunes [et] si quelqu'un voulait acheter, pour se rendre au comptoir il avait de la misère, c'était rempli de jeunes, [pendant] une demi-heure, trois quarts d'heure peut-être des fois. » Les noces permettent aussi de faire connaissance avec un parent plus éloigné, un invité de l'autre famille, ou d'être présenté par un frère, une sœur, une cousine ou une tante. Certains n'hésitent pas non plus à employer quelque stratagème pour se faire remarquer ou pour observer, comme cette fille qui balayait ostensiblement le perron lorsqu'elle se savait vue par le jeune voisin qui l'intéressait ou qu'elle voulait l'observer. Ou encore ces filles qui « allaient prendre une marche. Les garçons, eux autres, ils restaient sur les galeries pis ils [nous] regardaient passer »; ou bien qui, à l'inverse, s'asseyaient sur le perron, le dimanche, après la messe, sachant fort bien que les garçons passeraient en voiture. Mais ce ne sont là qu'observations mutuelles ou rencontres qui susciteront par contre, de part et d'autre, le désir de se connaître davantage et de s'assurer de la réciprocité de son inclination, ou encore de faire « le bon choix ». La veillée de jeunes est sans conteste l'occasion la plus répandue de s'en assurer, quand bien même serait-on voisins ou se connaîtrait-on depuis l'enfance.

Les veillées de jeunes, dont la pratique est généralisée dans la Beauce, se déroulent le dimanche, au domicile d'une des jeunes filles

du canton⁵, dans la cuisine ou le salon selon les maisons. Les amies y ont été invitées et les garçons savent toujours quelle est la maison qui propose une veillée. Point n'est d'ailleurs besoin d'y être formellement invité, surtout si on connaît la famille de la jeune fille. L'occupation favorite au cours de ces rencontres est le jeu; souvent des parties de cartes, mais aussi d'autres jeux avec gages et qui peuvent par exemple exprimer implicitement un penchant de l'un envers l'autre, ou susciter un éventuel prétendant en s'en remettant au hasard⁶. Peu de procédés semblaient cependant exister pour rencontrer un conjoint, ce qui ne veut pas dire qu'il n'y en ait pas ou qu'il n'y en ait jamais eu beaucoup. Aucun n'a pour le moment été relevé sur la Côte-de-Beaupré. Dans la Beauce, hormis jeter derrière soi une épiluchure de pomme non brisée pour connaître l'initiale de son futur prétendant, ou compter quarante chevaux – « le premier cheval blanc que l'on voit ensuite est celui du futur époux » (Saint-Martin-de-Beauce, 1931) –, il n'y a que manger de la galette salée avant de se coucher qui soit connu ou qui ait été pratiqué, par plusieurs: « Il y en a qui faisaient des petites magies; ils appelaient ça la « galette salée ». Il y en a qui faisaient une galette, ils la mangeaient et ils rêvaient que leur futur venait leur porter de l'eau. » Dans les paroisses où le curé n'est pas trop intransigent sur la danse, ou encore lorsque les parents passent outre aux interdictions du curé, ces veillées sont aussi des soirées de danse, au grand plaisir de tous; des danses canadiennes, surtout des danses carrées.

La veillée de jeunes, seule occasion pour les garçons et les filles de se retrouver régulièrement, est donc le lieu où les jeunes échangeront, chercheront à mieux connaître les goûts de ceux ou celles pour lesquels ils ont une certaine inclination, et apprendront à se juger; les garçons, enfin, se feront ainsi mieux connaître de la famille de celle qu'ils désirent courtiser plus assidûment. Ils pourront alors prendre l'initiative d'amorcer des rencontres plus privées, sans pour autant abandonner complètement les veillées collectives.

5. Le terme peut désigner une partie du rang, mais la notion de canton peut aussi s'étendre aux rangs voisins.

6. Le jeu de l'assiette, par exemple, a été cité: « On fait tourner l'assiette et selon le sens ou la direction qu'elle prenait, cela désignait le futur prétendant. »

Les lieux de rencontre qui conduiront à des fréquentations plus assidues sont donc, tout comme en France, des lieux collectifs, même s'ils sont nettement moins diversifiés et que la marge de manœuvre laissée aux jeunes y est plus étroite.

Les fréquentations

La veillée de jeunes n'a pas lieu dans la même maison toutes les semaines. Lorsqu'une jeune fille est courtisée par un ou des prétendants – le cas n'est pas rare – mais que rien n'est encore officiel, le jeune homme vient veiller plus privément à sa résidence, également le dimanche, l'après-midi ou le soir, selon les possibilités de chacun et... s'il est seul sur les rangs: «J'y allais le dimanche après-midi, le soir je donnais ma place à l'autre.» C'est ce qu'on appelle «veiller aux maisons». Si plusieurs prétendants assidus se trouvent à venir veiller en même temps et que la jeune fille a déjà fait son choix, c'est à elle alors de trouver un stratagème dont la signification, claire, doit être parfaitement comprise par le destinataire:

Dans ce temps-là, les garçons venaient nous voir le dimanche seulement; quand on sortait avec un garçon, qu'un autre arrivait et qu'on l'aimait pas, c'était veillée double. On allait le recevoir, on l'asseyait de l'autre bord, ça fait que le premier arrivé se sentait laissé. Il ne veillait pas tard. C'était dur à faire. On appelait ça «veiller double». Mais quand c'était un garçon avec qui on sortait, on ne lui faisait pas ça parce qu'on l'estimait. C'était un moyen de se débarrasser. Qu'est-ce que vous voulez... Fallait régler nos choses chez nous, on ne sortait pas. On rencontrait les garçons quand ils venaient chez nous. Autrement, [c'était] à la porte de l'église.

L'initiative de la relation, qui se confond d'ailleurs avec l'accord mutuel (quand le jeune homme prend l'initiative de faire sa demande à celle qu'il aime, c'est tout de suite dans une perspective de mariage et il l'exprime généralement dès ce moment), revient toujours au jeune homme et il le fait verbalement: pas de gestes, pas de grandes déclarations. Ce sont des phrases courtes, généralement assez laconiques: «Si tu voulais, on se marierait»; «Si t'es consentante, on va se marier»; «Je veux me placer cet automne, serais-tu prête à venir avec moi?» Et les réponses sont tout aussi concises: «Faut que je demande

chez nous»; «Si le père veut». La proposition peut aussi – mais il s’agit ici d’un mariage tardif – contenir implicitement la demande que n’a aucun mal à décoder la jeune fille: «Si vous aimez venir faire un tour chez nous, je vais vous faire voir Boischatel.» La réponse de la jeune fille n’est pas non plus obligatoirement immédiate, en particulier lorsqu’elle se trouve trop jeune ou qu’elle aime son travail: «J’ai traîné un petit peu avant de dire oui. J’étais partie à faire la classe, ça fait que ça me faisait quelque chose d’arrêter. Puis toujours, je me suis décidée.» Le temps des fréquentations non officielles peut alors se prolonger sur plusieurs mois, voire sur plus d’un an.

L’engagement mutuel des deux jeunes ne se faisait pas à l’occasion de fiançailles, en tout cas pas dans la Beauce car il n’y en avait pas. Ce qui marquait l’engagement – bien que ce ne soit pas vraiment général – pouvait être le cadeau d’une bague appelée «bague d’engagement». C’est le plus souvent une petite bague, fine, portant un petit diamant ou une petite pierre blanche, et qui sera remise au fiancé en cas de rupture. Le jeune homme va la choisir seul et la remise se fait toujours d’une façon intime, pas même en présence des parents de la jeune fille. C’est cette bague qui va réellement sceller l’engagement des deux jeunes, d’où son nom. Tout autre est la bague de mariage, qui correspond à ce qu’on appelle la bague de fiançailles et dont le cadeau était alors loin d’être généralisé. Plus importante, c’est assez souvent une trinité dont l’anneau est en or jaune, le chaton et les griffes qui tiennent les diamants ou les pierres, en or blanc. Elle peut aussi former un ensemble avec le jonc; on parle alors de «gages». Sur la Côte-de-Beaupré, il arrive que le couple aille les choisir ensemble, mais même dans ce cas la jeune fille ne porte pas obligatoirement sa bague avant la cérémonie du mariage. Plusieurs ont indiqué qu’elles la rangeaient jusqu’aux noces pour éviter de la perdre ou de l’abîmer; d’autres ne la portent que le dimanche. Lorsqu’elle est bénite, ce qui n’est jamais le cas pour la bague d’engagement, c’est le jour du mariage, en même temps que le jonc, les deux ayant été disposés sur un plateau. Le jeune homme place alors, au même doigt, la bague puis le jonc; quelquefois simplement jusqu’à mi-doigt, et c’est la jeune femme qui finit de les mettre. Aucun rite particulier donc, aucune codification, pas plus dans les gestes que dans les paroles.

Une fois l'engagement pris, c'est toujours au domicile de la jeune fille que les deux jeunes se rencontreront pour passer la veillée avec la famille: un soir, deux soirs, parfois quatre soirs (mais rarement) par semaine. Un certain code régit alors le moment de ces visites: on ne vient pas veiller n'importe quand, il existe des « bons soirs ». À peu près partout, ce sont les mardi, jeudi, samedi ou dimanche, et rarement plus tard que dix heures et demie car tout le monde travaille le lendemain. La durée des fréquentations est assez variable: de trois à six mois, jusqu'à cinq, six et même sept ou huit ans, mais plus généralement entre un et trois ans. Les jeunes prennent donc le temps de réfléchir avant de s'engager.

L'âge au mariage est assez jeune. La grande majorité des filles sont encore mineures, en particulier dans la Beauce où beaucoup n'ont même pas vingt ans. Quant aux garçons, s'ils sont généralement majeurs, la plupart d'entre eux n'ont pas vingt-cinq ans. Ce n'est donc pas la peur du célibat ou le désir de quitter le foyer paternel qui influence leur décision; ils craignent surtout de s'engager pour la vie alors qu'ils sont encore bien jeunes. La quasi-totalité des jeunes disent d'ailleurs avoir fait un mariage d'amour, même si beaucoup mettent sur le même plan l'amour, le désir de fonder un foyer et, pour certains, celui d'avoir des enfants. Les qualités valorisées, tant par les garçons que par les filles, et qui ont favorisé le choix du partenaire, renvoient à la bonté et au courage.

La conduite amoureuse

La conduite amoureuse des fiancés est très prude. Même se tenir par la main n'est pas généralisé, et en tout cas pas dans toutes les occasions: parfois en allant faire une promenade ou de temps en temps à la veillée quand les deux chaises sont l'une près de l'autre. On s'embrasse quelquefois – juste un petit bec – quand on se sépare, mais pas tout le temps, et pas tous, car pour certains cela fait aussi partie des interdits religieux; en tout cas, à peu près jamais seul à seul ou alors rapidement, en cachette. Il n'y a pas non plus véritablement de support matériel à ce sentiment amoureux. Peu de cadeaux qui, de toute façon, ne seront offerts que par le jeune homme; il n'est pas

convenable pour la jeune fille d'offrir quelque chose. Ce seront des friandises ou un bijou, collier ou montre, pour l'anniversaire ou durant la période des fêtes. Pas d'objet rituel ni fortement personnalisé, qui rappellerait ces échanges entre amoureux de l'Ancienne-France, riches de symbolisme. Seule la bague demeure vraiment la marque tangible de l'engagement mutuel.

Pourtant, la conduite amoureuse, c'est aussi user de stratagèmes : accompagner celle qu'on aime jusqu'à sa demeure le dimanche en sortant de la messe et porter son missel, mais en ayant soin de lui rendre avant d'être aperçu de ses parents car la demande en mariage n'a pas encore été faite ; aller régulièrement chercher à la gare celle qui revient par train de son travail et la conduire jusqu'au domicile de ses parents ; téléphoner tous les jours au garçon qu'on fréquente pour lui dire bonjour et demander de ses nouvelles, lorsqu'on est téléphoniste ; aller aux vêpres ou à la messe pour se rencontrer ; s'échanger des billets doux pendant les heures de travail (Sainte-Marie-de-Beauce, 1935).

Une gestuelle et des pratiques, donc, mais qui n'ont rien de codifié. Si la gestuelle est également absente de la nuit de noces, on peut néanmoins déceler un rituel certain qui, sans être généralisé, a été suffisamment relevé pour donner à penser qu'il était sans doute plus répandu autrefois. Une première pratique se retrouve tant en Beauce que sur la Côte-de-Beaupré : la nouvelle mariée étrenne une « jaquette » neuve, achetée tout spécialement pour la nuit de noces ou fabriquée par quelqu'un de la famille, sa mère ou l'une de ses sœurs par exemple. Quant à la seconde pratique, elle a été relevée de nombreuses fois dans la Beauce et s'inscrit dans la circulation des dons et des contre-dons : le soir de la noce, les mariés se sauvent pour aller passer leur première nuit commune dans une chambre qu'un voisin⁷ leur a préparée chez lui.

7. C'est généralement un des proches voisins du domicile des parents du jeune homme car c'est surtout là que se déroulent souper et veillée.

LE MARIAGE ET LA PARENTÉ

Outre les deux jeunes, le mariage concerne leur parenté. On ne marie pas son fils ou sa fille au hasard : le départ d'un enfant représente un salaire en moins pour la famille ou la perte d'une aide précieuse ; on craint aussi les mésalliances. Un contrôle s'opère donc de la part des parents.

Le contrôle parental

Le premier contrôle que peuvent exercer les parents se fait sur le choix du conjoint. Cependant, dans une région comme la Beauce où l'endogamie paroissiale est relativement forte et où les autres mariages sont surtout contractés entre des conjoints de paroisses voisines, le prétendant est rarement un inconnu pour les parents de la jeune fille. De plus, les veillées de jeunes, suivies des veillées aux maisons, plus intimes, permettent aux parents de prévoir assez vite quel sera celui à qui ils confieront leur fille, de l'observer tout à loisir et de le juger. La crainte de l'étranger n'est donc pas très grande, et ils peuvent de toute façon émettre leurs commentaires au fil des semaines. S'ils connaissent un peu moins le garçon, il leur arrive de faire appel au curé qui, bien qu'il n'intervienne généralement pas dans les fréquentations des jeunes, connaît tout de même tous ses paroissiens ; il prodiguera alors des conseils dont on tiendra compte. Aussi n'est-il pas étonnant que les femmes interrogées aient à peu près toutes dit que leurs parents « s'en doutaient » lorsqu'elles leur ont parlé de mariage pour la première fois et qu'elles n'aient pas rencontré de réelle opposition. Par contre, lorsqu'il y a corrélation entre le mariage en vue et le lieu de travail de la jeune fille, comme sur la Côte-de-Beaupré, pour les parents de la jeune fille, le prétendant est un étranger dont ils ne connaissent ni la réputation ni la famille. D'autant plus étranger qu'il ne viendra généralement « veiller aux maisons » qu'après la demande de la jeune fille à ses parents. Or, pas plus sur la Côte-de-Beaupré que dans la Beauce, ces derniers ne se sont, ici non plus, vraiment opposés au choix de leur fille pourtant très souvent mineure ; tout au plus une fois, mais il ne s'agit que d'une mise en garde. Le cas est d'ailleurs particulier et la fille n'a que dix-

sept ans et demi : « Penses-y deux fois avant de te marier avec un veuf de cinq enfants, il va falloir que tu travailles... » Sans avoir jamais vu le prétendant, les parents ont généralement su décoder les récits de leur fille, ont adroitement posé des questions et lui font finalement confiance. Ce sont plutôt des réticences qu'ils émettent – mais ici encore les jeunes passeront outre – non sur le choix du partenaire mais bien plutôt sur le mariage en tant que tel et qu'ils trouvent prématuré. La raison en est toujours financière : frais pour faire étudier leur fille que quelques années de salaire d'institutrice n'ont pas compensés, ou manque à gagner que constitue, pour le garçon, un retour trop rapide des États-Unis pour prendre femme et s'installer sur une terre au village des parents.

Le caractère de la demande officielle – celle du garçon aux parents de la jeune fille – ne présente aucun cérémoniel : le déroulement n'en est pas prédéterminé, pas plus que le moment, le lieu et les personnes présentes. Le jeune homme se présente généralement seul au domicile de la jeune fille – une seule fois avec son père, dans la Beauce – en vêtements du dimanche, ce qu'il porte de toute façon chaque fois qu'il vient veiller. Mais il peut aussi bien s'adresser aux deux parents, dans la cuisine et en présence de la jeune fille, qu'aller rejoindre, seul, le père sorti travailler à l'extérieur. Il n'y a pas de questions ni de réponses stéréotypées. Les phrases sont simples et vont à l'essentiel : « Laurette a dû vous parler qu'on voulait se marier. Seriez-vous consentant ? – En autant que tu la maganeras pas. » Rarement ce moment sera suivi d'une quelconque réjouissance. Tout au plus commencera-t-on à parler de l'organisation de la noce, surtout de sa date et de son scénario.

Le contrôle des parents sur le choix du conjoint ne se manifeste donc pas tant au moment où la question leur est ouvertement posée que tout au long des fréquentations, au cours des veillées du dimanche, qu'elles soient collectives ou plus intimes. Le lieu même de ces rencontres, dans une maison de la paroisse ou chez eux, impose implicitement un choix à l'égard des partenaires possibles car on ne reçoit pas n'importe qui chez soi et on a tout loisir de donner son avis ou de poser adroitement des questions. Mais il reste que les jeunes bénéficient malgré tout d'une marge de manœuvre et que finalement,

malgré certaines mises en garde et réticences, il n'y a pas vraiment d'opposition au mariage, même si le prétendant est un étranger. Ce contrôle s'exercera par contre tout au long des fréquentations; le choix du domicile principal de la jeune fille comme seul lieu acceptable de fréquentations en est la preuve. Les jeunes ne sont jamais vraiment laissés seuls et il existe une surveillance assez discrète mais néanmoins réelle au moment des rencontres: la porte du salon ouverte sur la cuisine permet à la mère de vaquer à ses occupations tout en restant attentive à ce qui se passe dans la pièce à côté; on veille sur la galerie avec le père, une sœur ou une amie. Les occasions de rapprochement sont limitées: il y a toujours quelque parent, frère ou sœur, ami, que les jeunes sortent ou qu'ils veillent.

Le scénario de la noce

La période qui s'écoule entre l'accord des parents et l'engagement définitif que représente le mariage n'est pas très longue, généralement quelques semaines. À la différence des mariages traditionnels français où cette période, appelée « fiançailles » et souvent marquée par une fête familiale, était aussi celle où les familles se visitaient et s'entendaient sur l'apport économique de chacun des fiancés, elle n'est ici marquée que par un contrat – à peu près toujours en communauté de biens – devant le notaire, en présence des pères, une semaine ou deux avant le mariage. Peu de filles reçoivent encore quelques animaux (vaches ou moutons) en guise de dot, bien que la coutume ait eu cours auparavant. Sur la Côte-de-Beaupré, le lit est assez souvent apporté par le jeune homme ou acheté par le couple, alors que dans la Beauce il fait plus fréquemment partie de la dot de la fille, même lorsque celle-ci part vivre chez sa belle-famille. Si le garçon ne reste pas à la ferme paternelle, il aura souvent déjà acheté, en particulier dans la Beauce, une terre et une ferme.

Aucune visite entre les deux parentés, aucune fête familiale ne marque publiquement l'accord et des jeunes et des deux familles, du moins dans la Beauce. Sur la Côte-de-Beaupré, on rencontre déjà, durant les années 1930, une fête familiale qui a lieu au domicile de la jeune fille. On ne peut parler vraiment d'une cérémonie, car Noël ou Pâques en sont souvent l'occasion, mais le jeune homme offrira à

sa promise une bague de fiançailles, en présence de la famille. Sans doute faut-il voir dans cette coutume une ouverture sur le monde urbain beaucoup plus précoce que pour la Beauce: le « petit train » reliait déjà Québec à Sainte-Anne-de-Beaupré en 1889 et à Saint-Joachim en 1900.

C'est aussi relativement peu de temps avant la noce – quelques semaines – que les parents vont frapper aux maisons pour inviter à la fête, toujours verbalement et selon une formule propre à chacun; ce sont des visites non protocolaires, de voisinage peut-on dire. Les deux jeunes, de leur côté, invitent leurs amis aux réjouissances du soir. Ces invitations font partie des échanges qui s'établissent dans le temps de la noce, des préparatifs jusqu'à la réinsertion sociale des nouveaux époux. En réponse à l'invitation, et toujours selon le schéma des dons et des contre-dons, les invités offriront des cadeaux – très souvent des objets utilitaires (vaisselle, plateau, ensemble pour se faire la barbe), quelquefois des objets religieux (crucifix, gravure encadrée). Il n'y a pas vraiment de moment déterminé pour les offrir.

L'enchaînement des étapes de la noce proprement dite est relativement simple et dénué de pratiques très structurées. On est loin des noces villageoises de la France traditionnelle au déroulement si codifié et aux pratiques très ritualisées. Il ressort néanmoins, à l'analyse des divers scénarios relevés dans les entrevues, une ossature commune autour de laquelle s'articulent quelques pratiques qui, en particulier dans la Beauce, contribuent à donner au scénario un caractère plus festif et plus ouvert à la communauté paroissiale. Le déroulement en était le suivant:

- De bonne heure le matin, la mariée s'habille seule: robe longue et de couleur dans la Beauce; deux-pièces ou robe courte sur la Côte-de-Beaupré. Quelquefois la mère ou une sœur vient l'aider, mais ce n'est pas pratique courante.
- Avant le départ pour la messe (toujours avant dix heures et même plus tôt), on procède à la bénédiction paternelle, accompagnée assez souvent des souhaits formulés par les parents; ainsi était marquée la séparation d'avec la famille. Il semble que ces pratiques aient fait partie d'un rituel commun aux deux régions, même si cela n'est plus généralisé.

- Il n’y a pas vraiment de cortège : aucun pour se rendre à l’église, et un ordre relativement libre pour gagner le lieu du repas (ne viennent en tête que la voiture du jeune homme dans laquelle ont pris place les nouveaux époux, puis celle de la jeune fille avec les deux pères). Chacun des conjoints, avec son père respectif (la mère assez souvent reste à la maison pour achever les préparatifs du repas et accueillir les invités après la cérémonie), se rend à l’église où tout le monde se retrouve : le garçon arrive le premier et attend la jeune fille devant l’église ou dans le bas de la nef, en fonction de la saison.
- Après l’office religieux commence la noce proprement dite, dont le premier repas, le dîner, se prend, sauf exception, chez la jeune fille ; y participent la famille proche des conjoints et ceux qui ont été invités par les parents de la mariée.
- Le second repas, le souper, a lieu au domicile du jeune homme chez qui se rendent les nouveaux conjoints et leur famille proche ; s’y joindront ceux que les parents du marié ont invités.
- La veillée suit immédiatement le souper ; viennent cette fois les amis des jeunes époux qui n’ont participé à aucun des deux repas. Chants, *a cappella* ou accompagnés au piano, jeux, danses (exception faite des familles scrupuleuses qui refusent de désobéir à un clergé dont l’intransigeance va parfois jusqu’à interdire de danser, même à la veillée de noce) s’enchaînent jusqu’au petit matin au son des violons, accordéons ou « musiques à bouche » qu’ont apportés avec eux les invités, tandis que le nouveau couple s’éclipse en fin de soirée pour gagner la chambre qui leur a été préparée.
- Un lendemain de noces, qu’il est pour le moment assez difficile de définir. Il semble que dans la Beauce les réjouissances aient eu tendance à se prolonger le lendemain chez les parents de l’un ou de l’autre, ou encore par des visites chez les voisins ou dans la parenté plus éloignée mais demeurant néanmoins à une distance raisonnable. Lorsque la noce ne durait qu’une journée, la tournée des voisins et de la parenté se trouvait avancée l’après-midi même de la noce, entre les deux repas.

Ce schéma se trouve modifié sur la Côte-de-Beaupré dès qu'apparaît la coutume du voyage de noces qui commence l'après-midi même, après le repas pris au domicile de la jeune fille. On retrouve tous les éléments, mais le voyage de noces vient s'intercaler entre les deux repas. Celui du soir, chez les parents du jeune homme, est reporté au retour du voyage de noces :

Moi, quand je suis arrivé de mon voyage de noces, on a soupé chez nous, à la maison de mon père, la noce était prête. Je suis arrivé le vendredi soir et le samedi, ils ont fait un repas: le soir [le repas] et la veillée, c'était chez nous. C'est une grande maison et tout le manger était préparé à la maison. C'était avec mes frères et sœurs et tous ceux qui étaient aux noces; ceux qui ont voulu venir. Ils ont veillé jusqu'à neuf heures, dix heures (Sainte-Anne-de-Beaupré, 1926).

La visite aux voisins quant à elle – si elle a lieu – se déroule les jours suivants, mais elle ne présente aucun des éléments qui, dans la Beauce, l'inscrivaient dans les festivités des noces: cortège de voitures décorées, mariée en robe longue, chants et libations avec les voisins et les parents plus éloignés, etc.

Le sens de la fête et les pratiques de gaspillage⁸ qui l'accompagnent sont bien présents, notamment dans les noces beauceronnes. Même s'il n'y a pas à proprement parler de cortège et que l'ordre des véhicules n'a rien de strict, voitures – victoria ou *sleigh* – et chevaux ont été décorés par les frères ou les sœurs des mariés: rubans et pompons, grelots et fleurs en papier aux harnais et au collier, rubans fixés au fouet, etc. Il arrive parfois que les invités chantent et crient tout au long du parcours qui mène de l'église au lieu du premier repas. À table, le couple occupe la place d'honneur, entouré des parents et, selon les familles, des parrains et marraines ou des proches voisins. Tables et pièces ont également été décorées: fleurs en papier ou naturelles, guirlandes, grandes tables montées sur tréteaux et recouvertes de nappes blanches, nourriture à profusion, abondance de desserts dont des « jellos de différentes couleurs » (Sainte-Marie-de-Beauce, 1935) qui finissent de donner un air de fête. C'est la mariée qui coupe le gâteau de noce, toujours « à étages et crémé ». Très peu

8. « Gaspillage » a ici le sens d'abondance, ce qui peut aller jusqu'à entraîner des dépenses très importantes.

d'adresses sont lues aux mariés, mais il y a par contre des chants, à table ou après le repas, interprétés quelquefois par les mariés, souvent par les membres de la parenté.

Le gaspillage se retrouve aussi dans les vêtements, particulièrement dans ceux de la mariée: toujours deux tenues, l'une pour la cérémonie et le repas du midi, la seconde pour le soir, qu'accompagnent manteau, chapeau, gants, souliers, le tout neuf et acheté pour la circonstance. Car acheter ses vêtements porte une connotation de « chic », qu'ils viennent du colporteur ou qu'ils aient été commandés par catalogue. Aucune des femmes interviewées ne portait une toilette confectionnée par elle-même ou par quelqu'un de sa famille. Jusqu'au bouquet de roses naturelles qu'une jeune fille avait commandé chez un fleuriste de Québec et fait livrer par le train, en plein mois de décembre (Sainte-Marie de Beauce, 1935). Gaspillage encore, pour quelques-uns, que l'arrêt chez le photographe pour la photo du couple le jour des noces ou une « semaine après, avec la robe de soirée ».

SOUS LE REGARD DE LA SOCIÉTÉ

Les manifestations de la jeunesse

Si le mariage concerne la société dans son ensemble, le groupe des jeunes l'est au tout premier chef. La jeunesse ne semble pas vraiment influencer le choix du partenaire, pas même lorsque l'un des deux fiancés vient d'une paroisse voisine: aucune manifestation, sinon d'hostilité, au moins de compensation. Il reste que la jeunesse ne demeure pas complètement inactive, bien que l'objectif des manifestations qu'elle organise ne soit jamais d'influencer directement, pas plus le choix du partenaire que les fréquentations.

Le dimanche avant les noces, une « soirée de divertissement » se déroule au domicile de la jeune fille. Si cette pratique se rencontre peu sur la Côte-de-Beaupré, elle est beaucoup plus généralisée dans la Beauce. Dernière veillée de jeunes avant que deux des leurs n'en fassent plus partie, elle regroupe les amies de la jeune fille auxquelles peuvent très souvent se joindre le fiancé et ses propres amis. On y

chante, on y joue, on y danse aussi, et le groupe offre généralement un cadeau (plateau, verrerie, vaisselle, etc.) à la future épouse ou au couple lorsque garçons et filles sont réunis.

Si cette pratique s'inscrit elle aussi dans la circulation des échanges – tout comme celle d'enrubanner le couple à la sortie de l'église et de lui lancer une pluie de confettis –, contrepartie des réjouissances auxquelles prendront part ces jeunes à l'occasion de la veillée de noce, celle de l'enterrement de vie de garçon est tout autre. Pratique plus récente? Peut-être, puisqu'elle apparaît seulement dans les années 1930, qu'elle est très peu présente et qu'elle semble remplacer la «soirée de divertissement» qui n'a alors pas lieu. Au dire des quelques personnes qui en ont connu l'existence, c'était une soirée au cours de laquelle les jeunes gens noircissaient le visage du fiancé avant de le promener dans la paroisse ou de l'emmener dans une salle publique, et la veillée se passait souvent à boire. Désir de s'amuser? Sans doute. Mais on peut y voir aussi un rite compensatoire: pour avoir réduit le choix des partenaires possibles pour les autres membres de son groupe; parce que le mariage soustrait le fiancé de son groupe d'âge et l'introduit dans celui des adultes.

C'est également par la jeunesse – mais il s'agit ici des jeunes gens invités, ce qui peut ne pas renvoyer tout à fait au même groupe – que sont organisés les tours joués au nouveau couple pour entraver le déroulement de leur nuit de noces: objets dont la symbolique renvoie à la sexualité (objets pointus et piquants) placés dans le lit; «jaquette» cousue ou planches soutenant le matelas posées de manière à tomber lorsque le couple s'allonge, comme si l'objectif consistait à retarder l'acte sexuel; à moins qu'il ne s'agisse d'une présence symbolique au déroulement des ébats amoureux. Propre à la Beauce par contre, et générale, semble être cette coutume dont le but est identique: entraver le déroulement de la nuit de noces, mais en faisant irruption dans la chambre des époux cette fois. Il n'importe pas alors de retarder l'acte sexuel, mais bien plutôt de l'interrompre ou d'empêcher que les ébats amoureux ne se prolongent, car c'est au petit matin que les jeunes viennent «cogner dans les chassis», «pousser la porte pour l'ouvrir», chanter et faire du bruit.

Un renforcement des liens existants

Le temps des noces marque aussi un renforcement des liens entre le reste de la communauté paroissiale et les principaux intéressés, soit autant le nouveau couple que leur famille. Les relations de voisinage ont toujours tenu une grande place dans la vie sociale, et elles semblent même, du moins pour la grande majorité des familles beauceronnes rencontrées, prévaloir sur les relations parentales, comme en témoignent ces réflexions : « Les voisins, c'est plus important que les parents » ; « Il ne faut jamais se chicaner avec les voisins, si on est mal pris, ce n'est pas nos parents qui sont à cinquante milles qui vont nous dépanner, c'est nos voisins » ; « Les voisins, c'est du bon monde, ça ». Le temps des noces permet de consolider les relations étroites qui se nouent constamment entre les membres de la communauté paroissiale. Ainsi les Beaucerons invitent à peu près systématiquement les premiers et deuxièmes voisins ; certains occupent même une place d'honneur à table, tout proche des mariés, à côté de leurs parents respectifs. En contrepartie, ces proches voisins renforceront leur aide pour la préparation des festivités : fabrication du gâteau de noce ; participation à la confection du repas, voire présence au domicile pour les derniers préparatifs afin que la mère puisse assister à la cérémonie religieuse ; cadeau au jeune couple, marque tangible de bienvenue au sein du groupe dont ils feront désormais partie, etc. Pratique enfin qui semble totalement absente sur la Côte-de-Beaupré : c'est très souvent chez un voisin que les nouveaux mariés vont passer leur nuit de noces. Il existe donc une sorte de connivence entre les deux groupes d'âge, comme si chacun cherchait à retarder le moment où la consommation du mariage aura définitivement fait passer les deux jeunes dans le groupe des adultes.

Si les relations de voisinage sont plus fortement marquées avec ceux qui sont proches, le nouveau ménage tentera également de s'assurer la protection du reste de la communauté du village, appuyé en cela par les deux familles. On assiste alors, notamment dans la Beauce, à des manifestations qui font des voisins, parfois plus éloignés, des acteurs tout au long de cet événement, en les associant même aux réjouissances : publicité de l'événement par les sonneries de cloches, le bruit des grelots, les chants et les cris des invités

gagnant le lieu de la fête, auxquels ils répondront par « des signes de mains » ; visite enfin que leur feront les « gens de la noce », l'après-midi même ou les jours suivants, et qui peut prendre l'aspect d'un cortège de voitures décorées, celle du couple en tête, suivie d'une bonne partie des invités. Les hôtes offrent alors à boire et participent aux réjouissances en joignant leurs chants à ceux des invités. Cette visite aux voisins, qu'elle se déroule pendant ou après la noce, et même après le voyage de noces, constitue pour le nouveau couple la première étape de ce que l'on peut appeler la réinsertion sociale, à l'intérieur du groupe auquel il appartient désormais, qui se prolongera les semaines, voire les mois suivants.

*
* * *

Ce qui frappe d'abord dans cette reconstitution des mariages de la Côte-de-Beaupré et de la Beauce, c'est la similarité entre les deux rituels. Sans parler d'un modèle de mariage unique auquel se serait conformée la population de ces deux régions, on peut du moins parler d'une ossature commune autour de laquelle s'articulent quelques pratiques plus propres à la Beauce : rites relevant des fréquentations, et en particulier servant à faire connaître aux éventuels prétendants le choix du partenaire (veiller double) ; un support matériel à l'engagement mutuel (bague d'engagement) ; une participation plus active de la jeunesse, qu'il s'agisse de l'organisation des rencontres pour choisir un partenaire (veillées de jeunes, le dimanche, dans les maisons du village et des rangs), de leur présence à la dernière veillée organisée par les parents de la jeune fille, ou de leur irruption dans la chambre des mariés durant la nuit de noces ; un cortège plus recherché, avec voitures et chevaux décorés, chants et cris ; l'importance des voisins (invitation des proches voisins à la noce et visite aux autres le jour même du mariage ou les jours suivants) et leur participation au déroulement de la noce (accueil du couple pour la nuit de noces, connivence avec les jeunes qui font irruption dans la chambre nuptiale) ; une décoration plus étudiée des pièces de la maison et des tables pour les repas ; la durée de la noce qui semble plus longue.

À la première analyse, les mariages beaucerons présentent donc une ritualisation plus étendue que celle des mariages de la Côte-de-

Beaupré. Il faut cependant rester très prudent. À Saint-Joachim en effet, paroisse de la Côte-de-Beaupré la plus éloignée de Québec, dans les années 1930, l'engagement peut rester intime avec uniquement la bague d'engagement, tout comme dans la Beauce (la présence d'une telle bague n'a été relevée dans aucun autre village de la côte). À Saint-Joachim encore, en 1925, certains mariages se déroulent toujours avec des voitures et chevaux décorés, comme cela se fait dans la Beauce (dans les autres villages de la côte on utilise déjà le taxi), et les pièces de la maison où a lieu la fête sont décorées de guirlandes et de fleurs en papier, ainsi que les tables des repas. Et en 1924, un mariage a duré deux jours à Sainte-Anne-de-Beaupré. Ces pratiques, tout aussi ritualisées que dans la Beauce, laissent penser que les mariages célébrés dans les paroisses de la Côte-de-Beaupré à la fin du XIX^e siècle présentaient sans doute des rituels plus proches des rituels beaucerons qu'ils ne l'étaient entre 1920 et 1940. La Côte-de-Beaupré, par sa proximité de Québec et la présence du « petit train » qui desservait tous les villages, semble avoir perdu en rituels traditionnels pour gagner en nouveaux rituels, ceux de la ville et de la bourgeoisie. Ainsi, les robes des mariées y sont déjà courtes avant 1930, et ce peut être un deux-pièces, la robe longue ne revenant que lorsque la mode urbaine des robes blanches avec voile aura pénétré dans les campagnes; le voyage de noces, pratique bourgeoise et urbaine, est très présent dès le début des années 1920, à Boischatel et à Sainte-Anne-de-Beaupré; les fiançailles (soit la fête familiale avec remise d'une bague, pratique également bourgeoise et urbaine) y sont également déjà célébrées dans les années 1930; et dès le début des années 1940, on verra le dîner de la noce se dérouler à l'hôtel.

En ce qui a trait à la comparaison avec la France, il faut aussi être prudent: d'une part, les pratiques rituelles liées aux mariages français renvoient à la société paysanne des XVIII^e et XIX^e siècles, alors que celles des mariages paysans québécois ne remontent pas au-delà du début du XX^e siècle; d'autre part, seules deux régions du Québec sont ici étudiées et appellent des compléments d'information. Ce qui semble cependant se dégager, tout au moins actuellement, c'est la présence, pour ces deux régions du Québec, d'un modèle nettement moins complexe que celui ou que ceux qui ressortent des descriptions se rapportant aux mariages français. Nous sommes loin des nombreux

rituels, très raffinés, rattachés à toutes les étapes des mariages de la France paysanne jusqu'au début du XX^e siècle, depuis les fréquentations et le choix du conjoint jusqu'à l'installation au domicile et la réinsertion sociale; loin aussi du foisonnement de croyances et de symboles rattachés à chacune de ces étapes. Il n'y a pas de rites de séparation par exemple, pas plus du groupe d'âge que de la famille (uniquement la bénédiction paternelle, qui n'est pas une pratique généralisée); pas de rites d'agrégation, de prise de possession du domicile, de consommation de l'union. Des étapes réduites à l'essentiel, telle l'installation au domicile, dénuée de tout caractère public: le père ou le frère de la jeune fille vient simplement, le lendemain des noces ou quelques jours après, lui apporter dans sa voiture son coffre ou sa valise à son nouveau domicile, quel qu'il soit. Non seulement l'ossature est beaucoup plus simple⁹, mais les étapes sont elles-mêmes moins ritualisées, et cela va jusqu'à les réduire à l'essentiel. Pas de pratiques très structurées; peu de croyances et de conduites symboliques, pas d'échanges de cadeaux stéréotypés, une gestuelle et des pratiques peu codifiées, qui laissent place à l'initiative des acteurs.

Tout cela semble donc aller dans le sens de l'hypothèse d'une simplification des rituels. Résultat des transferts de populations de l'Ancienne à la Nouvelle-France? Sans doute. Mais comme je l'ai signalé plus haut, il est encore beaucoup trop tôt pour l'affirmer. Peut-être la simplification des rituels s'est-elle opérée au Québec même – ou s'y est-elle poursuivie – du XVII^e au début du XX^e siècle. On ne peut actuellement conclure qu'à une différenciation entre la France paysanne des XVIII^e et XIX^e siècles et les deux régions québécoises étudiées¹⁰. Les recherches en cours permettront d'y voir plus clair.

9. Il ne semble pas y avoir vraiment eu formation de nouveaux rituels, par innovation ou par emprunt, mais c'est la poursuite des recherches qui permettra de le confirmer ou, au contraire, de l'infirmer.

10. Les résultats de plusieurs recherches vont aussi dans ce sens. Voir notamment Bouchard (1986), ainsi que l'article de Bouchard, Gauthier et Huot publié dans le présent ouvrage.



Bibliographie

Bouchard, Gérard (1986), « Sur la dynamique culturelle des régions de peuplement », *Canadian Historical Review*, LXIII, 4, p. 473-490.

Mauss, Marcel (1973), « Essai sur le don », dans *Sociologie et anthropologie*, Paris, PUF, p. 143-279.

Segalen, Martine (1981), *Amours et mariages de l'ancienne France*, Paris, Berger-Levrault.

Van Gennep, Arnold (1943-1958), *Manuel de folklore français contemporain*, t. 1 et 2, Paris, Picard.